



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 01 – MO REHABILITATION FRUITIERE ¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune de SILLINGY
121 place Claudius Luiset
74330 SILLINGY
Tel : 04 50 68 70 19
SIRET : 217 402 726 00012

B - Identification du titulaire du marché public

Architecture Denis Perret
426 route du Tram
74270 FRANGY
SIRET : 535 294 078 00014

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

Maîtrise d'œuvre ayant pour objet la réhabilitation de l'ancienne fruitière de Sillingy en magasin de producteurs locaux

■ **Date de la notification du marché public :** 18/12/2020

■ **Durée d'exécution du marché public :** 17 mois

■ **Montant initial du marché public :**

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 117 500,00 €
- Montant TTC : 141 000,00 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

L'enveloppe prévisionnelle de travaux arrêtée au stade de l'avant-projet définitif s'élève à :

Coût prévisionnel APD :	1 550 000,00 € HT
<u>Travaux à déduire de l'enveloppe (EQUATERRE)</u>	<u>141 000,00 € HT</u>
Coût prévisionnel ouvrant droit à honoraires	1 409 000,00 € HT

Le taux de rémunération initial est fixé à 11,75 %.

Les travaux initialement envisagés n'ont pas prévu une qualité très médiocre du sol médiocre qui nécessite la mise en œuvre de fondations spéciales. Cet imprévu entraîne une suggestion technique non prévisible à l'origine de l'opération.

Le forfait définitif de rémunération

Marché initial :	117 500,00 € HT
<u>Marché définitif :</u>	<u>165 557,50 € HT</u>
Montant de l'avenant :	48 057,50 € HT

cf. Annexe 01

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 48 057,50 €
- Montant TTC : 57 669,06 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 40,90 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20,00 %
- Montant HT : 165 557,50 €
- Montant TTC : 198 669,00 €

■ Incidence de l'avenant sur les délais :

Délais initiaux du marché : 17 mois

Délais supplémentaires induits par l'avenant : 12 mois (livraison du bâtiment prévu en juin 2023)

Délai total du marché suite à avenant : 29 mois

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Architecture Denis Perret		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

A : Sillingy, le

Yvan SONNERAT, Maire.

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
Réhabilitation de l'ancienne fruitière de Sillingy
 Annexe 1 à l'Acte d'engagement

Forfait définitif de rémunération et répartition entre les membres du groupement sur la base du montant APD.

Rappel, coût prévisionnel des travaux validés en phase APS 1 505 000,00 €HT
 Coût prévisionnel des travaux en phase APD 1 550 000,00 €HT, validé par le conseil municipal le 13 décembre 2021.
 Montant des travaux à déduire pour le calcul des honoraires en phase APD -141 000,00 €HT; pour rappel montant des fondations profondes, gérées par le bureau Equaterre: 141 000€HT.
 Coût prévisionnel des travaux en phase APD donnant droit à des honoraires 1 409 000,00 €HT

Mission	Taux	Montant HT	TVA 20%	Montant TTC
BASE	9,00%	126 810,00 €	25 362,00	152 172,00 €
EXE	1,20%	16 908,00 €	3 381,60	20 289,60 €
OPC	1,55%	21 839,50 €	4 367,90	26 207,40 €
TOTAL (avec EXE et OPC)	11,75%	165 557,50 €	33 111,50	198 669,00 €

Élément de mission	Montant forfaitaire HT	% de la mission BASE	Architecte adp		Economiste EIC2		BET structure Giralidon		BET fluides Fradet	
			%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
MISSION BASE										
APS avant projet sommaire	11 412,90 €	9,00%	64,00%	7 304,26 €	12,00%	1 369,55 €	12,00%	1 369,55 €	12,00%	1 369,55 €
APD avant projet définitif	22 825,80 €	18,00%	64,75%	14 779,71 €	20,00%	4 565,16 €	7,75%	1 769,00 €	7,50%	1 711,94 €
PRO études de projet	27 898,20 €	22,00%	24,50%	6 835,06 €	28,50%	7 950,99 €	20,00%	5 579,64 €	27,00%	7 532,51 €
ACT assistance aux contrats de travaux	12 681,00 €	10,00%	19,00%	2 409,39 €	60,00%	7 608,60 €	10,50%	1 331,51 €	10,50%	1 331,51 €
DET direction de l'exécution des travaux	44 383,50 €	35,00%	87,00%	38 613,65 €	0,00%	0,00 €	7,00%	3 106,85 €	6,00%	2 663,01 €
AOR assistance aux opérations de réception	7 608,60 €	6,00%	81,00%	6 162,97 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	19,00%	1 445,63 €
TOTAL MISSION DE BASE	126 810,00 €	100,00%		76 105,02 €		21 494,30 €		13 156,54 €		16 054,15 €
MISSIONS COMPLEMENTAIRES (EXE + OPC)										
EXE études d'exécution	16 908,00 €	1,20%	39,00%	6 594,12 €	15,00%	2 536,20 €	31,00%	5 241,48 €	15,00%	2 536,20 €
OPC Ordonnancement Pilotage et Coordination	21 839,50 €	1,55%	100,00%	21 839,50 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%	0,00 €
TOTAL BASE + EXE + OPC										
TOTAL HT	165 557,50 €			104 538,64 €		24 030,50 €		18 398,02 €		18 590,35 €
T.V.A. 20%	33 111,50 €			20 907,73 €		4 806,10 €		3 679,60 €		3 718,07 €
TOTAL TTC - BASE + EXE + OPC	198 669,00 €			125 446,37 €		28 836,59 €		22 077,62 €		22 308,42 €

Signature après mention manuscrite "Lu et approuvé"

M. Denis Perret architecte, mandataire

Le 11 juillet 2022

architecture denis perret
 426 route du Nam 74270 frangy
 tél : 04.50.02.03.89
 mail: contact@archdenis.com
 siret: 535 622 078 00014
 s p e : 7 1 1 1 2

